



4 rue Gui Patin – 60000 BEAUVAIS
www.ltv-huissiers.fr

HUISSIERS ASSOCIÉS

COVID-19

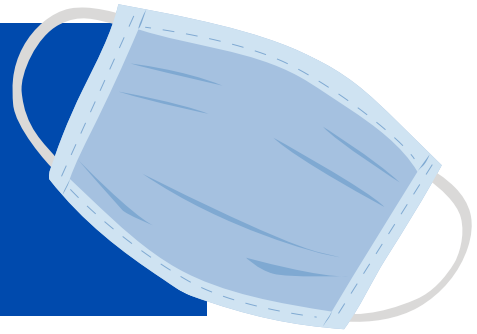
Vous protégez vos clients, vos collaborateurs

Protégez-vous également

"L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs." Article L4121-1 du Code du Travail



Anticipez et organisez la reprise de votre activité malgré la crise



- **Récolter les informations** applicables à votre secteur d'activité (fiches conseils édités par le gouvernement) afin d'évaluer les risques et mettre en place des mesures de prévention et d'hygiène pertinentes
- Procéder aux **affichages et signalisations nécessaires** (modèles d'affiches disponibles sur le site du gouvernement)
- **Nettoyer et commander le matériel nécessaire** (vitrine de protection, masques, gants, gel hydroalcoolique) pour la protection et éviter le partage des outils
- **Associer les salariés et consulter** les représentants du personnel



Protégez vos salariés et vos clients



- Mettre en place les **dispositifs nécessaires à l'hygiène et à la distanciation** (traçabilité du nettoyage des objets et surfaces de travail, sens de circulation, formation des salariés, application des gestes barrières, limitation des regroupements,...)
- **Optimiser le télétravail** et identifier les cas particuliers (personne à risque, personne en relation avec le public,...)
- **Former et informer** les salariés et collaborateurs



Faites constater par Huissier pour vous protéger

- Constat de la mise en place des **dispositifs adaptés aux salariés et aux clients**
- Constat de la **traçabilité** des mesures (planning de nettoyage, de vérification, ...)
- Constat de la bonne **information** des salariés et collaborateurs
- Constats **inopinés et/ou répétés**
- Constat **sur tous vos sites** de vente, de production ou d'intervention (compétence nationale)
- Constat d'exercice du **droit d'alerte ou du droit de retrait**
- **Apposition de la signature LegalPreuve** (affiche permettant de rassurer les salariés, les clients et de faire remonter d'éventuels défauts d'application des mesures)



N'hésitez pas à nous contacter au 03.44.11.14.44 ou par mail à l'adresse contact@ltv-huissiers.fr

